



Collège et Lycée Polyvalent Privés
LA PROVIDENCE
2, rue Clerjot BP 566
02001 LAON CEDEX
Tél : 03.23.20.26.62 Fax : 03.23.20.38.53
compta@laprovidence02.fr

Madame, Monsieur,

La Providence met à disposition des lycéens, des casiers pour le dépôt temporaire du matériel scolaire.

L'élève est responsable de son casier et les dégradations seront facturées. Un chèque de 20 euros est demandé, il sera encaissé et restitué en fin d'année sur le compte famille. Ce chèque à l'ordre de OGEC AEP devra être déposé auprès de la CPE (au plus tard le jour de la rentrée).

Le matériel entreposé dans le casier est sous la responsabilité de l'élève. L'élève devra fournir un cadenas. Les cadenas seront cassés et les casiers vidés pour les installations sans autorisation.

Pour bénéficier de ce service, merci de remplir le coupon réponse ci-joint.

.....
Coupon à remettre à la CPE, accompagné du chèque de caution.

Je soussigné..... responsable de
l'élève.....en classe de.....
Demande à bénéficier d'un casier pour l'année scolaire 2021-2022 selon les conditions d'utilisation décrites
plus haut.

A le.....

Signature :